



Banque de la République d'Haïti



Note mensuelle d'inflation

Septembre 2023

Table des matières

I.- Introduction.....	2
II.- Évolution de l'inflation globale en septembre 2023.....	2
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en septembre 2023.....	2
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays.....	4
V.- Évolution de l'inflation sous-jacente	4
VI.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle	4
VII.- Prévisions d'inflation.....	5

I.- Introduction

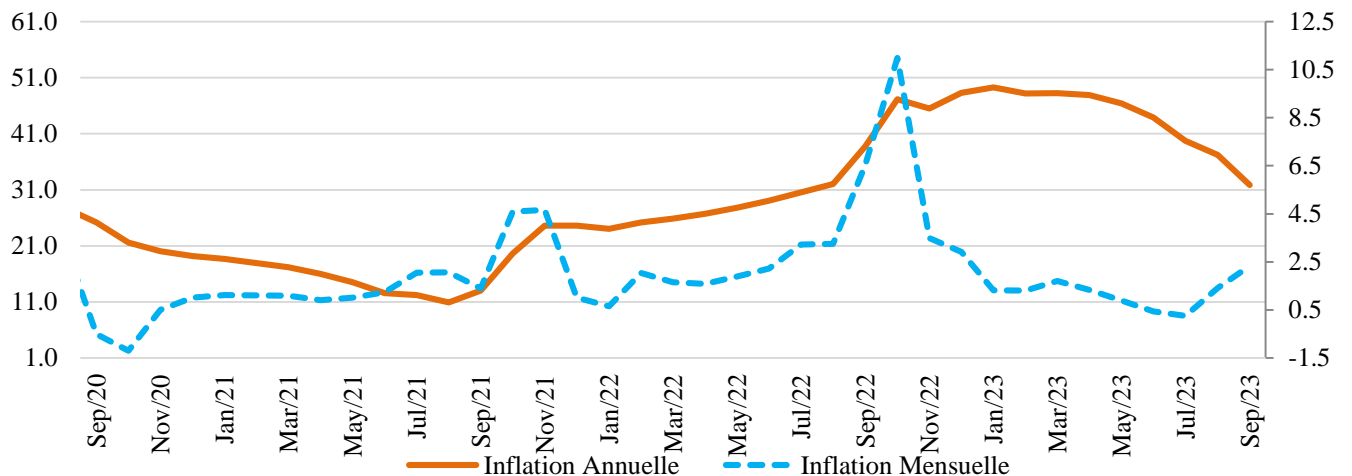
Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois de septembre 2023. Elle apporte quelques éléments explicatifs, permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation mensuelle de l'IPC.

II.- Évolution de l'inflation globale en septembre 2023

L'indice des prix à la consommation (IPC) a été évalué à 329,9 en septembre 2023 contre 322,4 en août 2023 et 250,2 en septembre 2022. Ainsi, le taux d'inflation mensuel s'est inscrit à 2,3 %, accusant une hausse de 90 points de base (pb) par rapport au mois antérieur. Cependant, en glissement annuel, la décélération de l'inflation observée depuis le mois de février 2023 s'est poursuivie pour le mois sous revue avec un taux de 31,8 % en septembre 2023 contre 38,7 % à la fin de l'exercice antérieur, alors que les prévisions de la BRH auguraient une hausse de 29,7 % pour la fin de l'exercice 2023.

Par ailleurs, le taux d'inflation cumulé sur les douze (12) mois de l'année fiscale 2022-2023 a atteint 28,4 % contre 33,3 % sur la même période un an plus tôt. Considérée en moyenne mensuelle, le taux d'inflation s'est porté à 2,4 % contre 2,8 % sur l'exercice fiscal précédent. Ce taux moyen d'inflation mensuel dépasse celui enregistré chez nos principaux partenaires commerciaux (États-Unis : 0,32 % et République Dominicaine : 0,36 %).

Graphique 1. Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en septembre 2023 (en %)



Source : IHSI

III.- Évolution des principales fonctions de consommation en septembre 2023

L'inflation mensuelle au mois de septembre 2023 a été tributaire du rythme de progression de l'IPC des principales fonctions de consommation, notamment : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+ 1,4 pp à 3,4 %), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+1,2 pp à 1,8 %),

« Santé » (+0,4 pp à 1,24 %), « Biens et services divers » (+0,4 pp à 1,5 %) et « Communication » (+0,3 pp à 0,5%). Cependant, la variation de l'indice du poste « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » a enregistré une baisse de 40 points de base pour se porter à 1,3 %, alors que, pour l'IPC des autres groupes, la progression est restée inchangée par rapport au mois précédent « Articles d'habillement et chaussures » (1,1 %), « Transport » (0,3 %), « Loisirs » (1 %), et « Enseignement » (1 %), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (0 %) et « Restaurants » (0 %).

En glissement annuel, l'évolution de l'inflation découle de la tendance baissière du rythme d'accroissement de l'IPC de toutes les divisions de consommation. En effet, les décélérations les plus significatives ont été observées au niveau des groupes suivants : « Restaurants » (25,7 % contre 32,6 % en août 2023), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (29,3 % contre 35,3 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (26,2 % contre 31,6 %), « Articles d'habillement et chaussures » (24,3 % contre 29,5 %), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (13,1 % contre 17,8 %), « Transport » (86,7 % contre 91,4 %) et « Santé » (19,8 % contre 24,4 %). Par ailleurs, le poste « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui représente 48,5 % du panier de consommation, a contribué à hauteur de 73,26 % à l'inflation mensuelle et à 43,03 % à l'inflation annuelle.

Tableau 1. Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en septembre 2023 (en %)

Septembre 2023			
Poste	Pondération	Contribution à l'inflation mensuelle	Contribution à l'inflation annuelle
	en %	en %	
Indice Général	<i>100,00</i>	100,00	100,00
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	<i>48,50</i>	73,26	43,03
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	<i>1,42</i>	0,00	0,56
Articles d'habillement et chaussures	<i>5,55</i>	2,64	4,08
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	<i>14,14</i>	11,68	16,72
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	<i>5,32</i>	3,20	4,23
Santé	<i>2,56</i>	1,43	1,53
Transports	<i>9,10</i>	1,13	23,88
Communications	<i>2,23</i>	0,54	0,90
Loisirs	<i>1,52</i>	0,69	0,76
Enseignement	<i>3,91</i>	1,79	1,06
Restaurants	<i>0,49</i>	0,00	0,38
Biens et Services divers	<i>5,26</i>	3,65	2,87

Source : Calculs de la BRH/MAE

IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays

Au cours du mois de septembre 2023, une décélération du taux de croissance a été observée à la fois au niveau des indices de prix des produits locaux et des produits importés. En effet, le taux de croissance de l'IPC des produits locaux s'est chiffré à 38,6 % contre 41,1 % un mois auparavant. Celui des produits importés s'est établi à 41,5 %, enregistrant ainsi une baisse de 6,7 points de pourcentage par rapport à la même période de l'exercice passé. Cependant, sur base mensuelle, une accélération a été constatée tant au niveau de l'indice des prix des produits domestiques et des produits importés avec des hausses respectives de 1,1 pp et 0,8 pp pour s'établir à 2,3 % et 2,5 % respectivement.

L'analyse de l'inflation mensuelle en fonction des cinq régions géographiques a fait ressortir une accélération des pressions inflationnistes dont les plus prononcées ont été recensées au niveau des régions « Aire Métropolitaine » (+ 100 pb à 2,3 %) et « Nord » (+90 pb à 2,4 %). S'ensuivent les zones de la région « Transversale » (+100 pb à 2,3 %), du « Sud » (+50 pb à 2,4 %) et du « Reste Ouest » (+110 pb à 2,4 %). Par contre, sur base annuelle, un ralentissement de l'accroissement de l'IPC a été observé au niveau de toutes les régions, notamment : l'« Aire Métropolitaine » (-5,6 pp à 29,8 %), le « Reste Ouest » (-5,4 pp à 33,6 %), le « Nord » (-5,2 pp à 32,2 %), le « Sud » (-5,46 pp à 32,8 %) et « Transversale » (-5,2 pp à 32,6 %).

V.- Évolution de l'inflation sous-jacente

En septembre 2023, l'inflation sous-jacente mensuelle a connu une augmentation de 2,06 %, soit une hausse de 73 points de base par rapport au mois précédent. Toutefois, en rythme annuel, l'IPC sous-jacent a ralenti à 26,38 % contre 31,59 % en août 2023. Ainsi, l'inflation sous-jacente a suivi la même tendance que l'inflation globale tout en évoluant en dessous de cette dernière. Cette évolution indique que le comportement de l'inflation globale, tant en rythme mensuel qu'annuel, a été soutenu principalement par la progression de l'IPC des produits à prix volatils du panier de consommation.

VI.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en septembre 2023

Le rythme de progression de l'inflation mensuelle peut être attribué à un ensemble de facteurs dont la hausse des prix des produits de base sur le marché international et la fermeture de la frontière haïtiano-dominicaine au cours du mois sous étude.

Le renchérissement des cours des produits de base observé sur le marché international s'est reflété dans la formation des prix domestiques en septembre 2023. En effet, l'indice FAO des prix des produits alimentaires a crû de 1,14 % pour s'établir à 124,1 en juillet 2023. En ce qui concerne les produits pétroliers, le cours du baril de Brent s'est chiffré à 80,10 dollars ÉU en juillet 2023, en hausse de 6,96 % par rapport à juin 2023. De même, le *West Texas Intermediate* (WTI) a augmenté de 8,77 % sur la même période pour afficher 76,39 dollars américains le baril¹.

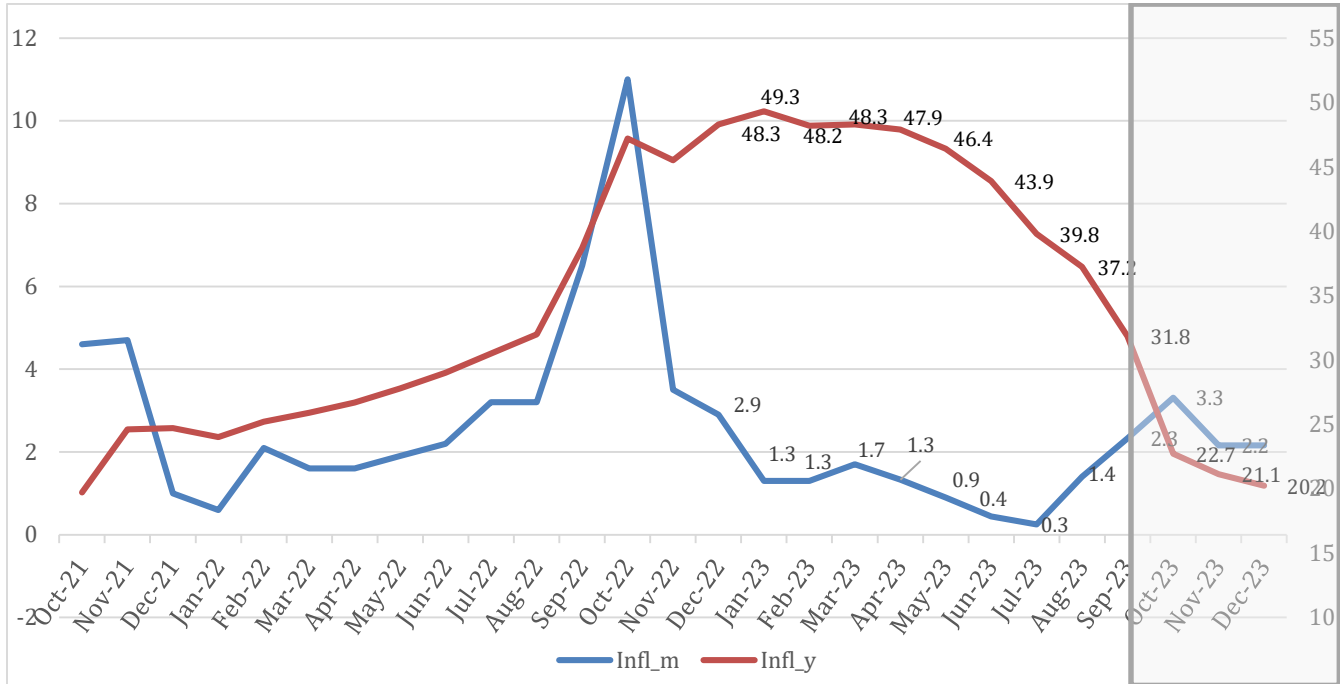
¹ Le cours des produits de base a été considéré au mois de juillet 2023 afin de prendre en compte le temps compris entre la date de commande des produits alimentaires et le délai d'écoulement de ces produits sur le marché national, soit 2 ou 3 mois.

Par ailleurs, la décision du Gouvernement dominicain de procéder à la fermeture de la frontière haïtiano-dominicaine, suite à la construction du canal d'irrigation alimenté par la rivière Massacre, a eu des impacts significatifs sur la disponibilité de certains biens au niveau du marché national, particulièrement les denrées alimentaires. En effet, l'arrêt des échanges commerciaux entre les deux pays a provoqué une rareté de la majorité des marchandises importées de la République dominicaine, ce qui a conduit à une diminution de l'offre de ces produits dans l'économie. Cette rareté a eu des effets considérables sur l'évolution de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », qui, comparée aux autres fonctions, a enregistré une hausse mensuelle assez importante (+3,4 %) et a contribué à l'inflation mensuelle à hauteur de 73,26 %.

VII.- Prévisions d'inflation

Les prévisions d'inflation réalisées par les Services techniques de la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour le premier trimestre de l'exercice fiscal 2023-2024 laissent entrevoir la poursuite de la décélération de l'inflation annuelle tandis qu'une évolution contrastée de l'inflation mensuelle est attendue sur la période. L'inflation annuelle devrait se replier à 22,7 %, 21,1 % et 20,2 % en octobre, novembre et décembre 2023 respectivement. Parallèlement, en rythme mensuel, le taux devrait accuser une hausse de 3,3 % en octobre 2023 pour s'infléchir à 2,2 % en novembre et en décembre 2023 respectivement.

**Graphique 2. Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois
(en % octobre, novembre et décembre 2023)**



Sources : Prévisions du Service de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques de la BRH

Tableau 2. Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses et Variation mensuelle et annuelle de l'IPC en septembre 2023

Poste	IPC			Variation IPC (%)	
	Septembre 2022	Août 2023	Septembre 2023	Mensuelle	Annuelle
Indice général	250,2	322,4	329,9	2,3	31,8
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	286	357,8	369,8	3,4	29,3
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	173,7	196,4	196,4	0,0	13,1
Articles d'habillement et chaussures	270	332	335,5	1,1	24,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	219,7	300	305,5	1,8	39,1
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	246,1	306,6	310,7	1,3	26,2
Santé	327,4	387,3	392,1	1,2	19,8
Transports	175,5	326,7	327,6	0,3	86,7
Communications	131	147,7	148,5	0,5	13,3
Loisirs	232	267,4	270,1	1,0	16,4
Enseignement	146,2	157,7	159,3	1,0	8,9
Restaurants	277,9	349,5	349,5	0,0	25,7
Biens et Services divers	229	266,2	270,3	1,5	18,0

Source : IHSI

Glossaire

- Variation mensuelle** : Variation par rapport au mois précédent.
- Glissement annuel** : Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.
- Inflation** : Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.
- Désinflation** : Ralentissement de la croissance des prix.
- A1
- Déflation** : Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.
- Inflation sous-jacente** : Tendence de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.
- Région Nord** : Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.
- Région Sud** : Elle comprend les départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes.
- Région Reste Ouest** : Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest, à l'exception de l'aire métropolitaine
- Région Transversale** : Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.
- Aire Métropolitaine** : Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.